

Calendrier scolaire 2014-2015



Texte de référence : Arrêté du 21 janvier 2014 fixant le calendrier scolaire des années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

L'arrêté modificatif a été publié au journal officiel du 4 juillet 2014, pour prendre en compte la modification de la date de rentrée. Le calendrier est donc le suivant pour 2014-2015 :

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée des enseignants (*)	lundi 1er septembre 2014		
Rentrée scolaire des élèves	mardi 2 septembre 2014		
Toussaint	Samedi 18 octobre 2014 Lundi 3 novembre 2014		
Noël	Samedi 20 décembre 2014 Lundi 5 janvier 2015		
Hiver	Samedi 7 février 2015 Lundi 23 février 2015	Samedi 21 février 2015 Lundi 9 mars 2015	Samedi 14 février 2015 Lundi 2 mars 2015
Printemps	Samedi 11 avril 2015 Lundi 27 avril 2015	Samedi 25 avril 2015 Lundi 11 mai 2015	Samedi 18 avril 2015 Lundi 4 mai 2015
Début des vacances d'été (**)	Samedi 4 juillet 2015		

^(*) Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

^(**) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.